

## La première micro-crèche d'Agen a ouvert ses portes à Montanou

Après plusieurs mois de travaux destinés à adapter l'aile droite du bâtiment du moulin pour un accueil des tout-petits, la première micro-crèche d'Agen a ouvert ses portes mi-août. En effet, après avis favorable du médecin de PMI, les 18 enfants qui se sont vu attribuer une place ont ainsi pu profiter des locaux et du mobilier flambant neuf !

Cette structure, gérée par la société «People & Baby», accueille 10 enfants maximum. Elle permet, grâce à ses horaires de fonctionnement élargis de 6 h à 21 h du lundi au vendredi, de répondre aux besoins de garde des familles du quartier notamment, et en particulier lorsque ces besoins s'inscrivent dans le cadre d'horaires de travail atypique. La micro-crèche peut également satisfaire les demandes de garde

occasionnelles lorsque papa ou maman a un rendez-vous, une course ou une démarche administrative à effectuer. Les tarifs applicables, incluant le coût des repas éventuels, sont ceux pratiqués dans toutes les autres crèches et fonction des ressources des familles et du nombre d'enfants présents au foyer.

L'encadrement est assuré par une équipe de 3 professionnelles agueries (une auxiliaire de puériculture et deux agents titulaires du CAP Petite Enfance), épaulée par un agent technique chargé de l'entretien et de la préparation des repas fournis par un prestataire extérieur. Quant au suivi technique et à l'élaboration du projet d'accueil, il est confié à Madame Larue, présente 2 demi-journées par semaine au sein de la micro-crèche. Cette dernière, également directrice de la crèche «Les Petits Lapins» de Montanou, peut ainsi garantir de la complémentarité de l'accueil entre ces deux structures



La première micro-crèche accueille 10 enfants maximum.

### BON A SAVOIR

Pour une demande de place en crèche dans le cadre d'un accueil régulier, à compter du 1<sup>er</sup> août, quelle que soit la structure souhaitée, les démarches sont à effectuer auprès du service Petite Enfance de la Mairie d'Agen, 41 rue Palissy 47000 Agen - Tél. : 05 53 47 08 59.

En revanche, pour un besoin occasionnel, la famille doit s'adresser directement à la structure d'accueil à qui elle envisage de confier son enfant.

d'un même territoire. Nul doute que cette nouvelle formule de garde sur Agen, alliant les avantages de la collectivité et ceux d'une structure familiale en raison de sa taille, séduira les familles qui y auront recours. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui justifie le soutien important reçu par ce projet aussi bien de la Caisse d'allocations familiales que de la Mutualité sociale agricole.



Muriel Gay, Ville d'Agen